

Circuit de la Thèze à Frayssinet-le-Gélat



Randonnée n°4411410

Une randonnée proposée par OTCS

Ce circuit vers la petite vallée et le plateau de la Thèze vous dévoilera les beautés des forêts de châtaigniers et de pins maritimes aux confins de la Bouriane et du Périgord Noir.

Durée :	3h00	Difficulté :	Facile
Distance :	8.54km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	184m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	190m		
Point haut :	262m	Commune :	Frayssinet-le-Gélat (46250)
Point bas :	180m		

Description

Départ parking de la mairie.

(D/A) À la sortie du parking, prendre à gauche. Arrivé au carrefour, suivre à droite la direction Cazals puis prendre de suite la première ruelle à gauche descendant vers le ruisseau et traverser la grande place.

(1) Traverser la D660 et suivre la petite route en face. Dans le virage, quitter la route pour emprunter le chemin sur la droite en direction du lieu-dit Arbre Redon. Poursuivre sur une route jusqu'à une autre route transversale.

(2) Traverser pour emprunter un chemin en face. Continuer tout droit sur ce chemin qui descend dans la vallée de la Thèze.

(3) Franchir le ruisseau puis prendre le chemin de gauche en passant aux ruines du Moulin de la Bastide. Poursuivre jusqu'à la route.

(4) Tourner à gauche puis emprunter immédiatement le sentier de droite remontant sur le hameau de la Thèze. Traverser ce dernier en prenant à gauche aux premières maisons.

(5) Prendre le chemin sur la gauche qui longe des prés puis s'enfonce dans la forêt (gariotte à gauche au fond du pré).

(6) À la route, virer à droite puis à la prochaine intersection, continuer sur le chemin en face qui suit le Ruisseau de la Thèze sur 1,5 Km.

(7) Bifurquer sur un chemin à gauche pour traverser le ruisseau.

(8) Traverser la route et emprunter le GR®652 (balisage Blanc et Rouge) qui redescend vers Frayssinet-le-Gélat. Suivre la route par la droite et après des maisons, prendre de nouveau à droite. Garder ensuite la gauche et continuer à descendre

(9) Avant l'église, prendre à droite et passer sous un porche pour rejoindre la place de l'église. Obliquer à droite pour déboucher sur la D673, la suivre sur la gauche puis virer à droite au croisement pour regagner le parking de la mairie **(D/A)**.

Points de passages

- D/A Parking de la mairie**
N 44.582522° / E 1.164929° - alt. 190m - km 0
- 1 D660, en face**
N 44.583604° / E 1.163174° - alt. 189m - km 0.23
- 2 Route**
N 44.586663° / E 1.149888° - alt. 250m - km 1.44
- 3 La - Thèze (rivière)**
N 44.594939° / E 1.141105° - alt. 197m - km 2.66
- 4 Route**
N 44.59011° / E 1.133198° - alt. 200m - km 3.58
- 5 Hameau de la Thèze**
N 44.586643° / E 1.127438° - alt. 259m - km 4.32
- 6 Route**
N 44.586319° / E 1.137057° - alt. 191m - km 5.23
- 7 Traversée du ruisseau**
N 44.577998° / E 1.143804° - alt. 181m - km 6.44
- 8 Jonction GR652**
N 44.58076° / E 1.151683° - alt. 229m - km 7.17
- 9 Porche à droite**
N 44.58185° / E 1.163835° - alt. 184m - km 8.39
- D/A Parking de la mairie**
N 44.582518° / E 1.16492° - alt. 190m - km 8.54

Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-de-la-theze-a-frayssinet-le-gela/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

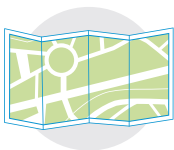
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



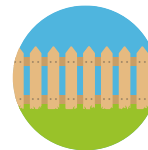
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



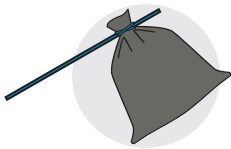
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.